



COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) a l'honneur d'informer les responsables des structures publiques, parapubliques et privées, des collectivités territoriales, des organismes nationaux et internationaux désirant inscrire des agents au titre de l'année scolaire 2024-2025, que le test de niveau d'entrée à l'ENAREF se déroulera le samedi 29 juin 2024 à partir de 7 heures 30 mn dans les locaux de l'établissement

PUBLIC CIBLE

Agents des structures publiques, parapubliques et privées, des collectivités territoriales, des organismes nationaux et internationaux

CONDITIONS D'ACCES

CYCLE « A »

pour le cycle A (option Comptabilité, Fiscalité, Finances, Economie et développement), être titulaire d'une maîtrise ou d'une licence LMD en droit ou en sciences économiques et de gestion, ou d'un diplôme du cycle « B » de l'ENAREF ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;

pour le cycle A, (option aménagement du territoire et développement local), être titulaire d'une maîtrise ou d'une licence LMD en science économique, en géographie, en sociologie, en aménagement du territoire ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;

pour le cycle A, (option statistique et analyse du développement),

- être de la catégorie B1 ou A2 ou A3 et être titulaire d'une maîtrise ou d'une licence LMD en science économiques, en statistique ou tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;
- être de la catégorie B1 ou A2 ou A3 et être titulaire d'un baccalauréat série D ou C et justifier de cinq (05) ans d'expérience professionnelle;

pour le cycle A, (option cadastre),

- être titulaire d'une licence LMD en droit, en économie, en topographie, en génie civil ou en géographie ou d'une maîtrise en droit, en économie ou géographie et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle dans les services fonciers ;
- Être titulaire d'un diplôme du cycle « B » de l'ENAREF option fiscalité ou titulaire du diplôme du BTS ou du DTS en topographie ou en génie civil et être en activité dans les services fonciers et justifier d'une ancienneté de trois (03) ans ;
- Être titulaire d'un baccalauréat C, D, E ou F et justifier d'une ancienneté de cinq (05) ans au moins dans les services fonciers ;

CYCLE « B »

pour le cycle B (Option Comptabilité, Fiscalité, Finances), être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme du cycle « C » de l'ENAREF ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;

pour le cycle B (option cadastre)

- être titulaire d'un baccalauréat série C,D,E ou F ou d'un baccalauréat professionnel en topographie ou en génie civil et justifier d'une expérience professionnelle de trois (03) dans les services fonciers ;
- Être titulaire d'un diplôme du cycle « C » de l'ENAREF option fiscalité et justifier d'une ancienneté de trois (03) ans dans les services fonciers ;
- Être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et justifier d'une ancienneté de cinq (05) ans au moins dans les services fonciers ;



CYCLE « C »

pour le cycle C (**Option Comptabilité, Fiscalité ou Finances**), être titulaire d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier d'une ancienneté de cinq (05) ans.

pour le cycle C (**Option Cadastre**), être titulaire d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou du CAP en topographie ou génie civil et justifier de trois (03) années d'expérience dans les services fonciers .

Pour les candidats des collectivités territoriales

Les conditions de candidature et la composition des dossiers de candidature des candidats des collectivités territoriales sont celles édictées par les dispositions du décret 2017-703/PRES/PM/MATD/MINEFID/MFPTPS du 2 août 2017 portant conditions d'organisation des examens professionnels et des concours de la fonction publique territoriale.

COMPOSITION DES DOSSIERS

- ♦ **une demande manuscrite** revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs adressée à monsieur le Directeur Général de l'ENAREF datée et signée du candidat et indiquant ses nom, prénom (s), son adresse e-mail, son numéro de téléphone, le cycle et l'option (Comptabilité, Finances, Fiscalité, Economie et développement, Aménagement du territoire et développement local) ;
- ♦ **la dernière situation administrative** du candidat (public) ou son contrat d'embauche (privé) ;
- ♦ **une photocopie légalisée du diplôme** requis (Maîtrise, Licence LMD, BAC, BEPC, diplôme de l'ENAREF ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;
- ♦ **un extrait d'acte de naissance** ou jugement supplétif ;
- ♦ **un curriculum vitae** du candidat ;
- ♦ **une lettre de recommandation** de l'employeur ;
- ♦ **un relevé de compte individuel** à jour délivré par la CNSS ;
- ♦ **un engagement à payer les frais de scolarité** dûment signé et certifié par une autorité compétente.

ADMINISTRATION DES EPREUVES

- ⇒ **pour les professionnels**, une épreuve de dissertation de 2 heures, coefficient 2 portant sur un sujet de culture générale et une épreuve technique de 3 heures, coefficient 3, selon l'option ;
- ⇒ **pour les candidats titulaires de la maîtrise ou de la licence** : (une épreuve de dissertation de 2 heures, coefficient 2 portant sur un sujet de culture générale et une épreuve technique de 3 heures coefficient 3 (Economie ou Droit pour le cycle A en Finances, fiscalité et comptabilité, épreuve technique pour le cycle A, Aménagement du territoire et développement local et Cadastre).

Les dossiers physiques de candidature seront reçus au Secrétariat de Madame la Secrétaire Générale de l'ENAREF tous les jours ouvrables de 7h30 à 15 heures.

Date limite du dépôt de candidature : Vendredi 21 juin 2024

NB : Les frais de dépôt de dossier s'élèvent à dix milles (10 000) FCFA (Payable à l'Agence Comptable de l'ENAREF, sis au rez-de-chaussée).

Le test de niveau d'entrée à l'ENAREF se déroulera le **samedi 29 juin 2024** à partir de 7 heures 30 mn dans les locaux de l'établissement.

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à **7/20** est éliminatoire.

Pour toutes informations complémentaires, appeler l'un des numéros suivants :

Téléphone : (00226) 25 50 50 05

Mobile (WhatsApp) : 74 24 21 24 / 70 22 09 18

Le Directeur Général

Adama BADOLO

Officier de l'Ordre de l'Étalon



Ouagadougou, le

22 APR 2024